

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 12 (1936-1937)
Heft: 2

Artikel: Olympiades et préparation militaire [Schluss]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-713212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le sacrifice du tiers de leurs revenus. L'emprunt est émis pour 12 ans et, à partir de 1938, la Confédération en remboursera un dixième chaque année. Cet emprunt sera exonéré de tous les droits fédéraux, y compris celui de timbre et sur les coupons. Son montant d'émission sera de 80 millions de francs. En outre, il sera émis par les soins des banques et les bureaux de poste, en tranches de 100 francs au moins ce qui en fera un titre essentiellement démocratique; les banques toucheront une commission de $\frac{1}{2}\%$ (bureaux de poste $\frac{1}{4}\%$), et ne prendront pas l'emprunt en garantie. Outre les titres de 100 fr., des titres de 500, 1000 et 5000 fr. seront également émis.

Ajoutons que les souscripteurs pourront libérer leurs titres immédiatement ou par tranches mensuelles d'un dixième.

Le grand succès de l'emprunt d'armement tchécoslovaque émis dernièrement est de nature à donner confiance en le succès de cette opération, même dépourvue de l'attrait du jeu. Possédants et épargnants auront l'occasion de prouver d'une manière tangible la ferveur de leur patriotisme. Ce serait leur faire injure que d'en douter un instant.

Un fait significatif: le réarmement de la Suède

De tous les événements qui révèlent le trouble de l'Europe, peu sont aussi significatifs que le réarmement de la Suède. Voilà un pays qui ne s'est plus battu depuis un siècle et un quart; une nation sobre, économe, réaliste, à laquelle le chauvinisme, le militarisme et tous les «ismes» des temps modernes inspirent pareillement une sainte horreur; un gouvernement qui fut toujours un zélé du désarmement et de la sécurité collective. Et voici que ce pays archi-pacifique, exemplaire à tant d'égards, non seulement se met à réarmer, mais se lance à corps perdu dans un réarmement gigantesque. Car, il faut bien le dire: dans l'histoire de l'Europe septentrionale, des crédits militaires tels que le Riksdag suédois vient de les voter, ne se sont jamais vu précédemment, ni de près ni de loin.

La marque caractéristique du réarmement massif que la majorité parlementaire crut nécessaire d'imposer au gouvernement, quitte à renverser ce dernier à trois mois des élections, après l'exercice continu du pouvoir pendant près de quatre ans, n'est pas dans l'augmentation du budget ordinaire de la défense nationale de 112 à 148 millions de couronnes par an. Bien plus significatif est, en effet, l'octroi d'énormes crédits supplémentaires («énormes» pour un pays scandinave, bien entendu), destinés à l'acquisition immédiate d'importantes quantités de matériel de guerre.

Ainsi, l'armée à elle seule sera dotée de nouveaux canons, chars, munition, etc., pour une somme de 50 millions de couronnes (détail éloquent: le nombre des batteries anti-aériennes sera porté de 5 à 44!); l'aviation disposera d'un crédit supplémentaire de 15 millions et comptera désormais 7 escadrilles comprenant 257 avions de combat (contre 100 présentement) et 80 appareils d'entraînement. La défense côtière également sera renforcée à grands frais: en plus de son état ordinaire, cette armée bénéficiera d'une allocation de 13 millions, destinée surtout à l'élargissement des fortifications du «skärgård» (archipel) de Stockholm. De même, l'île de Gotland, qui en cas d'occupation par des forces aériennes ennemies offrirait une excellente base d'opération contre la capitale, sera mise en meilleur état de défense. Pour souligner davantage le sérieux de la situation, les habitants de cette île resteront astreints au service militaire jusqu'à l'âge de 55 ans, soit dix ans de plus que le reste de la population suédoise.

Enfin, il est à noter que la majorité du Riksdag, qui s'en était tenue, dans les grandes lignes, au rapport de la commission spéciale instituée en 1930 pour étudier la réorganisation de la défense nationale, s'en est pourtant écartée sur un point important. Alors que le dit rapport, publié en août 1935, prévoyait la répartition des crédits supplémentaires (108 millions au total) sur dix exercices budgétaires, le Riksdag décida l'emploi immédiat du gros de cette somme, comme spécifié plus haut, le reste devant se répartir sur les deux exercices suivants. Ainsi, d'une année à l'autre, la période du réarmement fut comprimée de dix à trois ans.

Le réarmement de la Suède, tant par son caractère massif que par son rythme si brusquement accéléré, indique clairement que Stockholm envisage une conflagration dans la Baltique comme une réalité prochaine.

Cette leçon d'une nation infiniment moins menacée que la nôtre, est un atout de plus pour le succès de l'emprunt suisse de défense nationale. Puisse-t-elle être comprise par tous ceux dont le patriotisme n'a pas encore été assez puissant jusqu'à ce jour pour forcer leur portemonnaie.

Olympiades et préparation militaire

(Suite et fin.)

Par le pl. Desaulles

Et les subsides, s'empressera-t-on d'objecter de divers côtés! A quoi nous n'hésitons pas à répondre que les sociétés qui n'ont en vue que l'octroi d'un subside feraient mieux de laisser à d'autres le soin d'organiser des cours préparatoires. S'il n'est pas possible de trouver chez nous du dévouement et du désintéressement, et bien renonçons simplement à la préparation militaire, le but de celle-ci étant de fournir au pays des forces sûres et non de soutenir certaines caisses de sociétés. Le subside actuel couvre plus que les frais des cours, de sorte que, sans l'augmenter dans une forte proportion, l'activité peut être étendue dans le sens proposé plus haut.

Avec la disparition de la Jungwehr, nous avons abandonné ces grandes rencontres cantonales ou régionales, dans lesquelles on se disputait âprement quelques challenges. Pourquoi ne pas les rétablir, ne serait-ce que pour donner aux jeunes l'occasion de se sentir les coudes, de se connaître, de jouir de cet effort collectif en y participant activement? Sans compter que de telles manifestations sont une excellente propagande.

Si l'organisation dont nous parlons conviendrait pour les agglomérations d'une certaine importance, elle serait par contre plus difficile à réaliser dans les petites localités. Est-il juste de prêter les jeunes gens habitant ces localités? Est-il normal de les ignorer parce que certaines difficultés se présentent? Ne peut-il pas résulter de cette manière de voir un déchet assez sensible dans le degré de préparation de certaines régions? On répondra peut-être que dans les petites localités, en montagne spécialement, le tir est très à l'honneur, que les agriculteurs exercent suffisamment leurs muscles du matin au soir sans qu'il soit nécessaire de le leur apprendre. Cela est juste jusqu'à un certain point, mais malgré tout le but poursuivi par la préparation militaire n'est pas atteint.

Où l'organisation d'un cours préparatoire s'avère impossible, nous proposons un autre système, celui des camps. Dans un site agréable et intéressant, facilement accessible, les jeunes gens d'une région déterminée seraient invités à venir passer une quinzaine de jours de vie militaire et sportive. Bon cantonnement, stand de tir et place d'exercices à proximité, buts d'excursions, rien ne manquera pour faciliter un travail aussi varié et intensif que possible. Comme de juste, une modeste finance serait réclamée pour la subsistance. Quant au travail, il consisterait surtout dans l'exécution complète des programmes de tir et de gymnastique. L'avantage que procurerait un tel système serait d'avoir les jeunes gens entièrement «dans la main» durant une quinzaine de jours suivis. L'influence des chefs en serait accrue, aussi leur choix devrait-il être effectué avec d'autant plus de soin. Les sociétés de sous-officiers seraient tout indiquées pour se charger de cette organisation.

Arrivant au terme de cette petite étude, nous constatons qu'elle sent joliment le bâton rompu: Olympiades, patriotisme, sport, tir, développement de la jeunesse. Tout se tient cependant et on peut dire que le sport, sans qu'il soit nécessaire de lui attacher une importance exagérée, constitue le thermomètre qui indique le degré de santé physique et morale d'un peuple et surtout, son degré de préparation à la guerre. Perfectionner notre armement, c'est bien, forger une jeunesse forte, bien trempée, apte aux plus grands efforts, c'est mieux. Ou plutôt,

les deux choses doivent aller de pair. Pour avoir une jeunesse forte, il faut s'occuper d'elle, la diriger, l'encourager. Considérons, à la lumière des faits, que le vent d'économie qui a passé sur notre organisation de préparation militaire a été préjudiciable au pays et entreprenons courageusement des réformes pendant qu'il en est temps.

L'obbligo imprescindibile

Per consolidare e soprattutto per non cedere ad una precipitazione che può compromettere i frutti di secolari sacrifici, è obbligo imprescindibile di ogni patriota, di ogni cittadino convinto della propria personale responsabilità, conscio della tradizionale lealtà svizzera di sottoscrivere, nella misura delle proprie forze, al grande prestito per la difesa nazionale, dimostrando con fatti di appartenere realmente alla nobile famiglia elvetica. Sottoscrivere al prestito per la difesa nazionale è, oltre il compiere un'opera patriottica, un impiegare saggiamente ed in modo sicuro e remunerativo i propri risparmi.

È il momento che ognuno di noi deve finalmente aver compreso essere giunto l'istante d'uscire dalla cerchia egoistica dell'individualismo per portare la propria collaborazione ed il contributo personale a beneficio della collettività. Tale dovere è tanto più imperativo in quanto nel nostro paese il cittadino è, al regime democratico e confederale, una parte stessa attiva ed operante, il misconoscerlo è discreditarlo il paese, è indebolirlo togliendo all'avvenire ogni valore di sicurezza, di pace, di libertà ed indipendenza.

L'ignoranza, in questo frangente, è distruggere la sicurezza collettiva, è il sabotaggio criminoso dell'armata che sola può opporsi a possibili violazioni di territorio, a possibili ingerenze straniere, a possibili infiltrazioni di dottrine disfattiste, è infine rinunciare ad ogni garanzia d'indipendenza, è un ferire la nostra organizzazione nazionale difensiva, è un lottare tacitamente contro il pacifismo che è sempre stato la base di ogni azione del popolo di Svizzera e del suo Governo.

Ma l'istinto profondo di un popolo che vuol vivere e conservare la propria indipendenza sarà più forte di tutte le criminose predicazioni di internazionalisti, e delle generose, ingenuo chimere degli ottimisti. L'ottimismo fa perdere il senso della realtà. Le generazioni future potrebbero ben meravigliarsi della grande cecità di coloro che chiudono gli occhi, come lo struzzo, di fronte ad una minaccia che si profila precisa con una realtà incontestabile.

Coloro che esprimevano, ieri, dubbi sui successi delle varie conferenze del disarmo erano tacciati colla qualifica di militaristi per il loro esortare il Governo a prendere le debite misure contro i pericoli che minacciano la neutralità e l'indipendenza della Confederazione; oggi, invece, tutti sono costretti a riconoscere che la pace è seriamente compromessa, gravemente minacciata, e che tutti i paesi piccoli e grandi, retti da non importa quale regime, compiono sacrifici grandi per modernizzare e completare l'armamento delle loro armate. Volere o no, la Svizzera è obbligata, nel modo più assoluto, a seguire tale movimento: per essa si tratta semplicemente di vita o di morte.

Combattuta per molti anni, la questione della difesa militare, quasi che essa interessasse unicamente una sola classe di cittadini o costituisse una specie di privilegio, oggi la questione della difesa è ammessa ed accettata da tutti. Le Camere federali hanno dimostrato di comprendere chiaramente la situazione ed i doveri che ne

derivano adottando, a grande maggioranza al Nazionale, ed all'unanimità agli Stati, il progetto del Consiglio Federale concernente la difesa nazionale.

La somma prevista raggiunge appena i 235 milioni, la maggior parte dei quali sarà spesa nell'interno del paese creando così occasioni di lavoro alla schiera dei nostri disoccupati.

L'annuncio dell'immissione di tale prestito è stato accolto con un senso di soddisfazione, con entusiasmo anzi, dalla grande maggioranza del popolo. Il popolo svizzero ha esaminato spassionatamente con sentimenti di responsabilità gli avvenimenti che si svolgono nel mondo, gli orrori che vi si perpetrano, le situazioni gravi che vanno formandosi in Europa, le condizioni create per i piccoli Stati, anche per quelli che si ritenevano sicuri sotto l'egida di una neutralità riconosciuta e rispettata, si è reso conto della impellente necessità di migliorare la nostra difesa nazionale, di fornire per conseguenza alla Patria i mezzi per mettere la difesa militare in condizioni di vera efficienza.

Durante la recente celebrazione della festa nazionale si è rinnovato il sacro vincolo di fedeltà, vincolo, privo di senso qualora non corroborato, sostanziato dagli atti. Ecco l'occasione propizia per dimostrare il nostro patriottismo. Col prestito nazionale la Confederazione invita il popolo ad assicurarsi contro i rischi della guerra, a mettere il Paese al riparo dei pericoli che minacciano il nostro territorio, i nostri valori spirituali, il nostro ideale di pace e di libertà.

Il Consiglio Federale invece di ricorrere ad un'imposta, fa appello alla collaborazione volontaria del popolo, fa appello alla sua ragione, al suo cuore. Tale appello è conforme alla nostra mentalità di uomini liberi ed il nostro Ticino che ha sempre risposto il suo generoso «Presente» alla Patria, nel suo sincero attaccamento alla terra dei padri, non verrà meno alla sua gloriosa tradizione.

Tutti possono coadiuvare a questo sforzo. Nel prestito per la difesa nazionale, a lato dei titoli abituali da 500, 1000 e 5000 franchi, è creato dei tagli modesti da 100 franchi pagabili a 10 franchi al mese all'interesse del 3 per cento e rimborsabili a partire dal 1939. *Così il Consiglio Federale ha costituito una possibilità di collocamento che offre la stessa sicurezza del libretto di risparmio.*

In questa imponente e solenne manifestazione pratica di patriottismo, di amore al paese, vi è così possibilità per tutti e tutti devono trovarsi al loro posto. Sarebbe umiliante se il popolo svizzero non sentisse nel cuore bastante ardore di investire per la madre Patria la esigua somma di 50 franchi per capita! *Non si tratta di un'imposta in cui il denaro va, per così dire, a fondo perduto*, ma di un collocamento di risparmi a frutto sicuro e ad assoluta garanzia, permettendo al nostro Paese di organizzare la sua difesa. Di una cosa siamo certi, e ce ne inorgogliamo, il Ticino, come sempre, aprirà la sua anima, il suo cuore in cui vibra il più sincero patriottismo.

Oggi che si conoscono le trasformazioni profonde, radicali subite dagli eserciti dei diversi paesi che ci circondano, non è più lecito meravigliarsi dello sforzo che viene chiesto al nostro popolo. Il Governo si trovava di fronte al dovere imperioso di ratificare il piano di riorganizzazione militare che dopo minuziosi e lunghi studi era stato giudicato indispensabile dal nostro Stato Maggiore generale e dalla commissione per la difesa nazionale.

La nuova tecnica militare è dominata dalla motoriz-